



# PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 2

MIPMS2 - 14 heures



## Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et d'enrichir ses propositions d'activités ludiques.

(Prérequis : avoir suivi le niveau 1)

## Savoirs :

- La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et la.le professionnel.le
- Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements

## Savoirs-faire :

- Analyser ses situations de travail liées à l'utilisation de cette pratique
- Consolider ses connaissances sur les signes du quotidien, sur leurs utilisations et réajuster ses pratiques
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques
- Enrichir son répertoire de chansons et de comptines
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant
- Définir La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et sa personne ressource (famille et professionnelle)
- Apprendre les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements

## Savoir-être :

- Être à l'écoute et dans l'observation
- Être précis dans ses gestes
- Être consciencieux
- Être rigoureux
- Être respectueux des attentes et des consignes des familles





## PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 2

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

**L'intervenante :** Nathalie Vigneau, infirmière et formatrice dans la petite enfance, formation Langue des Signes Française niveau C1, accompagne les familles et les professionnelles (crèches et assistante maternelles) à la mise en place de la communication gestuelle dans leur quotidien depuis 2009

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



### Nombre de stagiaires :

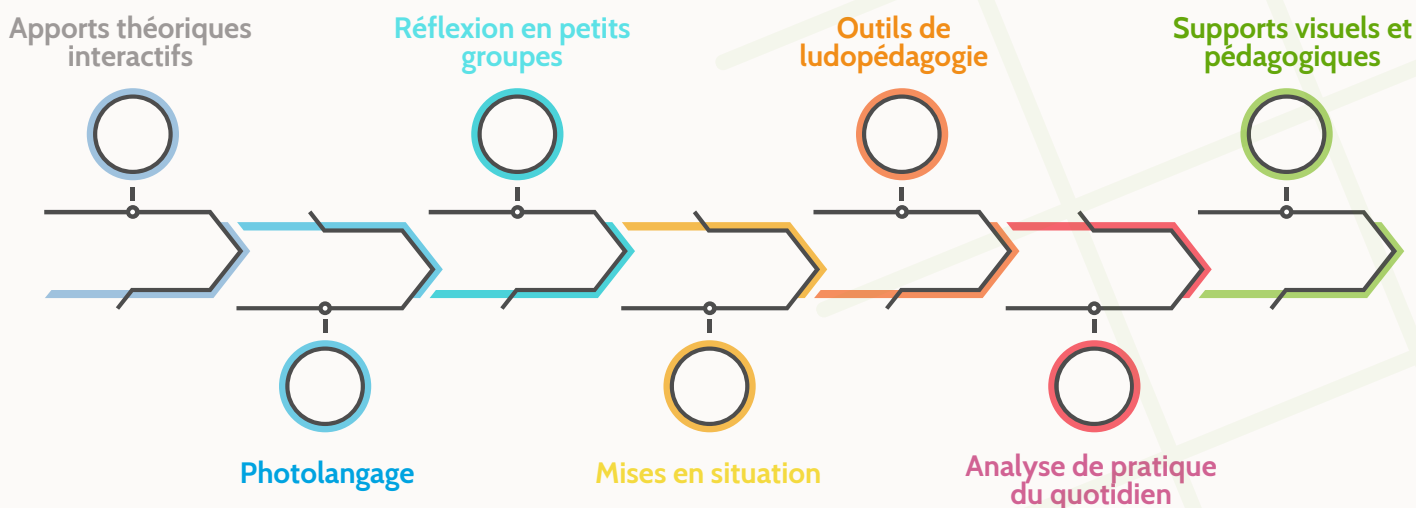
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

### Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

### Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

**En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli**





## PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 2

### Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

### Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

### 58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

## BASE DE RÉMUNÉRATION

### Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
- montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

### Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
- montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

### Versement indemnités :

**2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire**

**POUR EN SAVOIR PLUS  
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR  
07 64 09 13 21**

